



AUIS CITOYEN

Démarche participative visant à nourrir collectivement
la programmation du collège public
de Beaupréau et à travailler
sur le collège du futur.



Septembre 2022



INTRODUCTION

Ce document constitue le bilan de la démarche de concertation réalisée de janvier à septembre 2022. Livrable final de la démarche, il a pour objectif de rappeler le cadre de la concertation proposée et de rendre compte, de la façon la plus exhaustive possible, de toute la matière citoyenne récoltée à travers les différentes modalités de concertation proposées.

Ce document a été relu et validé par l'ensemble des participants aux ateliers.

Il est rendu public sur la plateforme citoyenne du Maine-et-Loire et transmis directement aux interlocuteurs clefs (élus locaux et départementaux, programmistes du futur collège, services des collectivités et services de l'État en lien avec la jeunesse et l'éducation), afin qu'il serve de base aux travaux de programmation du futur collège de Beaupréau et à l'ensemble des réflexions territoriales portées à l'éducation.



SOMMAIRE

La démarche

- Le contexte et les objectifs de la démarche
- Le mandat de la concertation
- Les modalités de participation proposées
- Les participants aux ateliers
- Le calendrier
- Le droit de suite

L'avis citoyen

- Préambule : des invariants qui préoccupent
- Les constats et enjeux partagés
- Les propositions pour le futur collège de Beaupréau

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Contexte et objectifs de la démarche

La commune nouvelle de Beaupréau-en-Mauges, située au cœur des Mauges, accueillera dans les prochaines années un nouveau collège public. Cet établissement vient compléter une offre privée existante et offre la possibilité aux familles de scolariser leurs enfants dans l'enseignement public. L'enjeu central est la création d'un équipement de proximité qui s'inscrive durablement dans le quotidien des habitants.

Un dialogue qui s'inscrit dans une ambition départementale de repenser les établissements scolaires, afin de les adapter aux besoins et enjeux actuels.

L'arrivée de ce nouveau collège est une opportunité pour associer les usagers au processus de conception de ce futur établissement, mais aussi de penser plus largement le collège pour demain. Le Département du Maine-et-Loire a ainsi engagé, de janvier à septembre 2022, une démarche de participation citoyenne. Cette démarche souhaite répondre à deux objectifs :

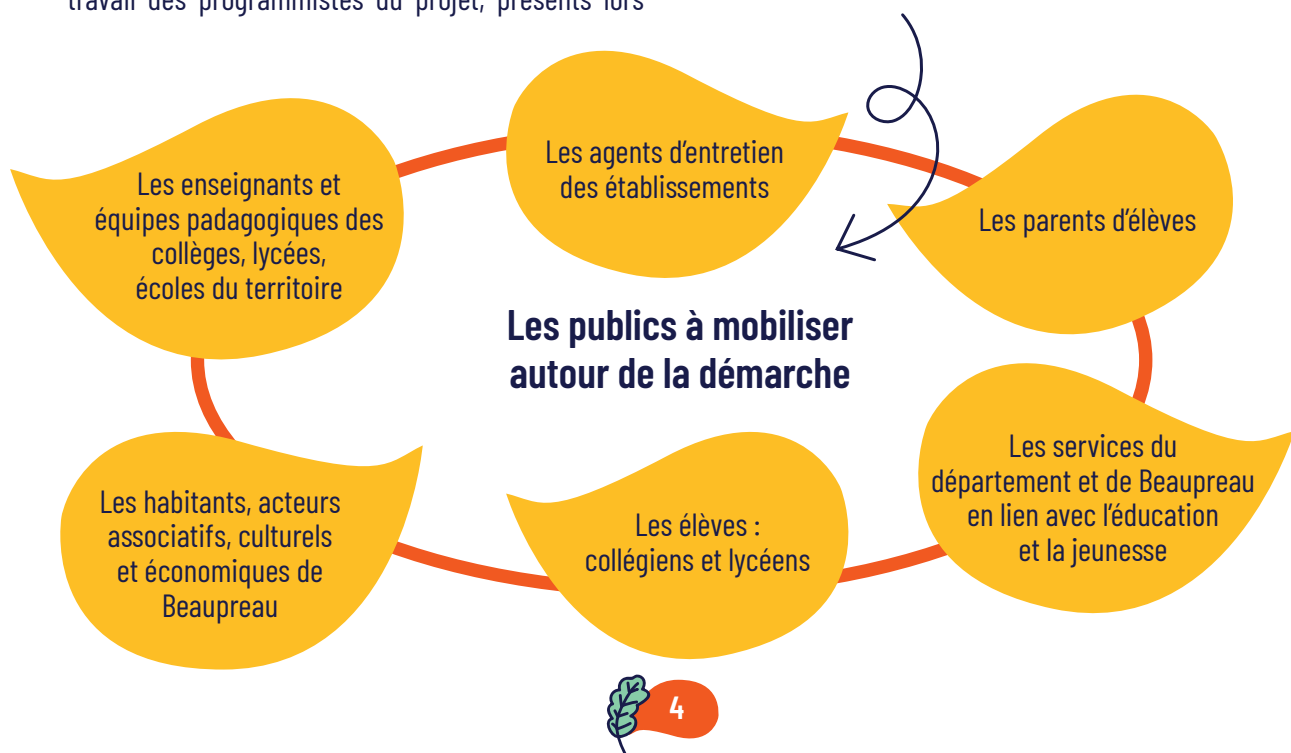
► **Concevoir un collège qui corresponde aux besoins et attentes des futurs et potentiels usagers de cet établissement.** En enrichissant concrètement le travail des programmistes du projet, présents lors

des temps de travail.

► **Travailler plus globalement sur « le collège du futur », afin d'alimenter les politiques publiques éducatives du territoire et servir l'ensemble des établissements.** En partageant collectivement des constats et enjeux, puis en identifiant des solutions adaptées aux enjeux écologiques et sociaux actuels.

Une grande diversité d'usagers du territoire associée à la démarche

Afin de comprendre comment fonctionnent les établissements aujourd'hui et d'identifier les solutions adaptées aux besoins, aux envies et aux enjeux actuels, une diversité de profils était souhaitée.



Le mandat de la concertation

Une démarche participative guidée par un mandat et des grandes questions

Un mandat citoyen a été remis aux participants. Document socle pour la concertation, il cadre la démarche, en précise les objectifs, les modalités, les sujets et la suite donnée à la concertation.

Quatre grandes questions ont guidé le travail :

- ▶ Quel serait le collège idéal ? Quelles sont les caractéristiques d'un collège moderne, adapté aux besoins et attentes des usagers ?
- ▶ Comment faire du collège un lieu de vie collectif et épanouissant, qui favorise le vivre-ensemble ?
- ▶ Comment créer un collège adapté aux enjeux écologiques ?
- ▶ Comment favoriser les liens entre l'établissement et son territoire ?

Le cadre du travail a été explicité, il présentait 6 invariants qui n'étaient pas portés à la concertation :

- ▶ L'opportunité de créer ce nouveau collège ;
- ▶ Sa localisation ;
- ▶ Sa capacité ;
- ▶ La sectorisation impliquée par l'arrivée de ce nouvel établissement ;
- ▶ Le planning de création ;
- ▶ Les sections de l'établissement, celles-ci étant du ressort de l'Éducation Nationale et non du département.

Les contributions liées à ces sujets ont néanmoins été écoutées, retranscrites dans ce document, et transmises aux différents interlocuteurs en charge de ces sujets.

Les modalités de participation proposées

Afin de toucher une diversité de profils et favoriser la participation du plus grand nombre, différentes modalités de participation ont été proposées à toutes les personnes souhaitant contribuer au projet :

- ▶ **Un formulaire en ligne** sur la plateforme citoyenne du Département, pour enrichir la phase de diagnostic et partager des propositions pour le collège du futur ;
*51 personnes ont répondu à ce formulaire.
D'avril à mai 2022*
- ▶ **Des entretiens** menés avec des acteurs du territoire en lien avec le sujet, notamment la communauté éducative, afin de comprendre le fonctionnement actuel des établissements et identifier les besoins pour demain.
*33 personnes ont été rencontrées dans le cadre de ces entretiens.
De février à mai 2022*

- ▶ **Un atelier avec les collégiens du Centre Social Èvre et Mauges de Beaupréau-en-Mauges**, qui ont partagé leurs points de vue de collégiens scolarisés actuellement sur le territoire.

*10 collégiens ont participé à cet atelier co-animé avec le CCAS. Collégiens scolarisés dans différents collèges du territoire : le collège Dom Sortais à Beaupréau, le collège Colbert à Cholet, le collège Clémenceau à Cholet, le collège de l'Èvre à Montrevault.
De novembre 2021 à mai 2022*

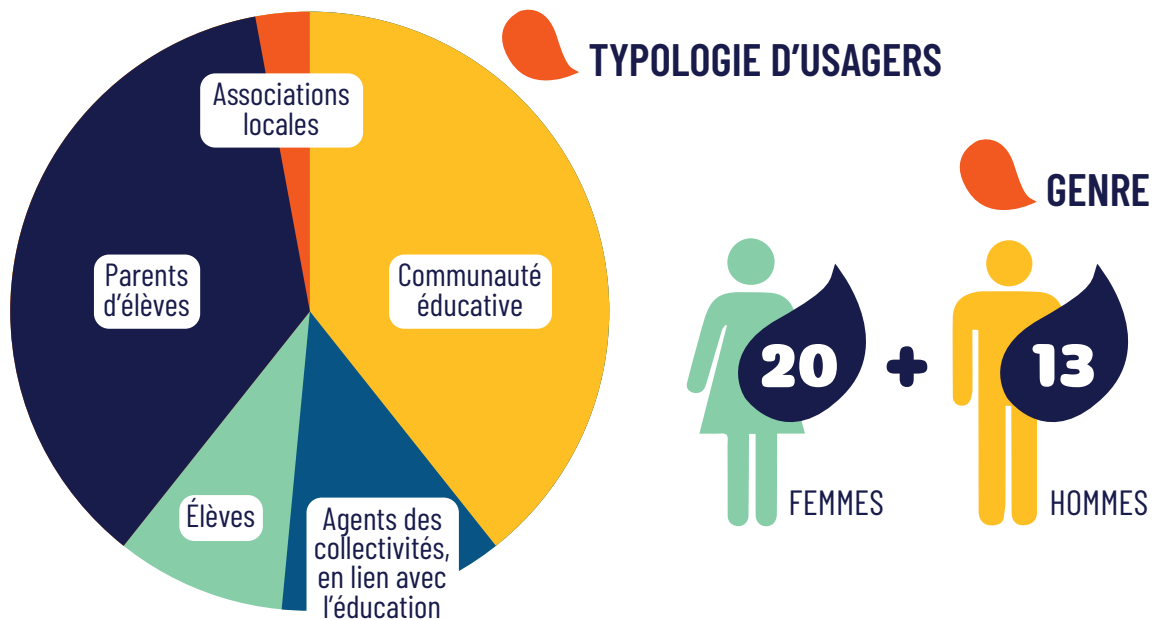
- ▶ **Trois ateliers de travail** rassemblant tous les citoyens volontaires, permettant de nourrir concrètement le travail des programmistes en formulant des propositions pour le futur collège de Beaupréau.

33 personnes ont participé

- ▶ **Une réunion de restitution grand public**, en octobre, afin de présenter les préconisations issues de la démarche participative et les avancées du projet de création du futur collège.

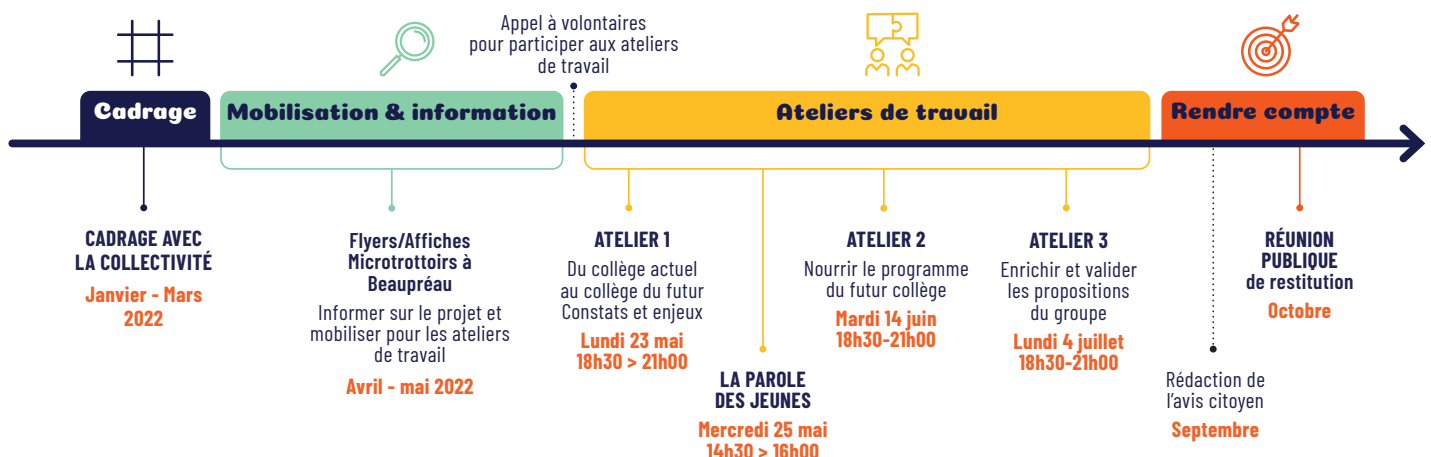
La composition du groupe

33 personnes se sont inscrites pour participer aux ateliers de travail.



Le groupe de travail a permis de travailler avec la diversité de profils souhaitée initialement.

Le calendrier



33 ENTRETIENS
Comprendre le contexte, les constats, les enjeux et les besoins

Le droit de suite

- ▶ Ce document est transmis aux élus du territoire, aux programmistes du futur collège public de Beaupréau-en-Mauges, aux représentants des collectivités et des services de l'État en lien avec l'éducation et la jeunesse ; et rendu public sur la plateforme citoyenne du Département du Maine-et-Loire ;
- ▶ La réunion publique, organisée le 7 octobre, permettra aux élus d'assurer un retour auprès des citoyens sur les solutions proposées dans le cadre de la démarche et d'organiser un temps d'échanges ouvert à tous ;
- ▶ Le Département s'engage à organiser régulièrement des temps d'information d'ici l'ouverture du futur établissement, afin de présenter l'avancée du projet et les choix réalisés, au prisme des préconisations citoyennes.

L'AVIS CITOYEN

Cet avis citoyen restitue les contributions issues de l'ensemble des temps participatifs organisés dans le cadre de la démarche. Ces propositions ont ainsi été travaillées avec un panel représentatif de la diversité de profils que nous souhaitons mobiliser.

Il a été construit en deux parties :

- ▶ Une première partie restitue les constats partagés sur le fonctionnement actuel des établissements et les grands enjeux qui en découlent.

Comment fonctionnent et sont perçus les établissements aujourd'hui ? Qu'est-ce qui plait et qu'est-ce qui plait moins aux différents usagers rencontrés ? Cette partie a été réalisée grâce aux entretiens menés avec des acteurs clefs du territoire, aux contributions issues du formulaire en ligne et au temps de travail avec les collégiens.

- ▶ Une deuxième partie présente des solutions concrètes, illustrées par des croquis, permettant de nourrir la programmation du futur collège de Beaupréau.

Sur la base des constats et enjeux identifiés collectivement, les trois ateliers réunissant un groupe de travail représentatif ont permis, ensuite, d'identifier concrètement des solutions pour les futurs collèges, notamment celui de Beaupréau.

Préambule

Des invariants qui préoccupent

Dans le cadre de la concertation, certains sujets constituent des invariants, des données d'entrée, ou ne dépendent pas de la compétence du Département. Ces sujets ne sont donc pas soumis à la concertation. Ils constituent néanmoins des préoccupations soulevées lors des entretiens et des différents ateliers.

La capacité du futur collège

Les participants sont surpris de la jauge d'accueil fixée à 348 élèves. Elle semble trop faible au vu du bassin de vie et du nombre de personnes intéressées par l'arrivée de ce nouveau collège public. Trois classes par niveaux ne semblent pas suffire. Les participants trouveraient plus efficace et moins onéreux de le dimensionner correctement dès son ouverture.

comprennent le temps long de la conception du collège, l'information précise quant à la date d'ouverture de l'établissement est très attendue, afin d'aider les parents d'élèves et les élèves à se projeter dans les prochaines années.

La sectorisation impliquée par l'arrivée de ce nouvel établissement

Les parents d'élèves, notamment ceux de Gesté, craignent que la nouvelle sectorisation ne leur soit pas favorable et qu'elle implique « l'éclatement » des fratries à différents endroits. Par ailleurs, cette répartition des collégiens ne favorise pas les liens de sociabilisation et le sentiment d'appartenance à un territoire. Pour les participants, ce serait une forte injustice de ne pas permettre à tous les enfants du territoire de Beaupréau-en-Mauges d'être scolarisés dans ce futur collège.

Les sections et options proposées au sein du futur établissement

Les participants rappellent la forte attente quant à la création d'une section SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) au sein du futur collège. Elle semble constituer un besoin urgent, afin d'éviter aux collégiens SEGPA de Beaupréau-en-Mauges de devoir se rendre à Cholet. Il semble important de le savoir rapidement, afin que la programmation puisse intégrer les besoins en matière de salles spécifiques, adaptées aux ateliers de ces sections.

Une information précise et rapide concernant la future sectorisation est souhaitée.

Les conditions de travail et d'accompagnement permises par l'éducation nationale

L'année d'ouverture de ce futur établissement

Cet établissement est, pour la grande majorité des personnes rencontrées, très attendu. Notamment par les parents d'élèves, qui, pour certains, se mobilisent depuis presque une dizaine d'années, ce qui crée un sentiment d'agacement et d'impatience. Si les citoyens

Si l'établissement devrait être un support et une aide pour accompagner les évolutions pédagogiques et le bien-être de toutes et tous, il est précisé que cela repose beaucoup sur les conditions de travail impliquées par des choix politiques : professeurs absents remplacés, classes moins chargées permettant un accompagnement individualisé, programme pédagogique moins dense, permettant d'autres façons d'apprendre, personnel médical et psychologue présent sur les établissements, etc.

Constats et enjeux partagés : du collège actuel au collège idéal

Bien-être : repenser l'ambiance des bâtiments

Aujourd'hui les avis sur les bâtiments scolaires sont mitigés et les perceptions souvent négatives. Que ce soit par les élèves, les enseignants ou les parents d'élèves, les adjectifs utilisés sont rarement très positifs. Les établissements sont jugés « *vieux, austères, gris, intimidants* ».

Face à ce constat, les mots utilisés pour caractériser le futur collège sont « *stimulant, aéré, lumineux, ouvert, vert, simple, joyeux, coloré, ludique, pratique, harmonieux, inséré dans la nature* ».

- ▶ CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS À TAILLE HUMAINE
- ▶ CRÉER DES ESPACES SPACIEUX, LUMINEUX, SANS RECOINS
- ▶ PENSER DES AMBIANCES DIFFÉRENTES SELON LES ESPACES DE L'ÉTABLISSEMENT
- ▶ ASSURER LA PRÉSENCE DE LA NATURE
- ▶ PROPOSER UNE GESTION ACOUSTIQUE ASSURANT LE CONFORT DES USAGERS



LA PAROLE DES JEUNES

Pour évoquer le collège idéal, les collégiens choisissent des photos inspirantes colorées, avec beaucoup de verdure, du mobilier original, « ludique », « marrant ». Ils apprécient les lieux qui ne correspondent pas aux codes habituels des collèges, mais plutôt à ceux des « parcs », des « camps de vacances ».

▶ Extraits :

« Dans la cour de récré, j'aimerais qu'il y ait des murs blancs qu'on puisse décorer par nous-même, en faisant du graph »

« J'ai choisi cette carte parce que c'est beau, c'est coloré, les sièges ont l'air confortables »

« Là on peut faire du vélo, de la course dans la cour de récréation, ça change du foot »

« J'ai choisi cette carte parce qu'on dirait un camp de vacances. J'aime bien le djembé et ça me plairait d'en faire au collège. C'est cool aussi de s'asseoir comme ça, en rond, dehors ».

« J'ai choisi cette carte parce que je voudrais faire plus de choses dehors, comme faire cours dehors. Il y a des arbres et de la nature. »

« J'ai choisi cette carte parce que c'est aéré, c'est spacieux, c'est moderne. Ça change de mon collège un peu vieux »

Vivre-ensemble : réinventer les espaces de convivialité

Les collèges apparaissent être des lieux de sociabilité très importants pour les différents usagers questionnés, qu'ils soient élèves, enseignants, membres de l'administration, et tous insistent sur la nécessité de soigner ces liens sociaux. Notamment en proposant de nouveaux espaces de convivialité.

- ▶ DIVERSIFIER LES ESPACES DE CONVIVIALITÉ, JUGÉS INSUFFISANTS AUJOURD'HUI
- ▶ RÉINVENTER LA COUR DE RÉCRÉATION
- ▶ PROPOSER DES ESPACES EN PHASE AVEC LE NIVEAU D'AUTONOMIE DES COLLÉGIENS
- ▶ CONCEVOIR DES ESPACES QUALITATIFS POUR LES ENSEIGNANTS

LA PAROLE DES JEUNES



« Aujourd'hui, dans la cour de récréation, on s'assoit par terre ou on marche. Il y a des escaliers sous le préau, mais nous n'avons pas le droit de nous y asseoir. Il y a aussi des terrasses avec de l'herbe, mais nous n'avons pas le droit d'y aller parce que ce n'est pas surveillé »

Pédagogie : concevoir des établissements, supports des évolutions sociétales

Les nouveaux établissements devraient être conçus en prenant en compte l'évolution des pratiques pédagogiques et des enjeux sociétaux actuels.

- ▶ PERMETTRE L'APPRENTISSAGE DU «SAVOIR-FAIRE», EN PLUS DU SAVOIR ET DU SAVOIR-ÊTRE
- ▶ FAVORISER LE NUMÉRIQUE, TOUT EN ASSURANT LA SOBRIÉTÉ
- ▶ REPENSER L'AGENCEMENT DES CLASSES, EN REPENSANT LEURS ASSISES ET LEUR MODULARITÉ
- ▶ ANTICIPER LES CRISES, COMME LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19
- ▶ INTERROGER LE SUJET DU GENRE ET ALLER VERS PLUS D'INCLUSIVITÉ

Écologie : concevoir des établissements adaptés aux enjeux écologiques, de la conception aux usages

Dans le cadre de la concertation, les participants ne se considèrent pas assez experts pour échanger autour de la conception écologique du bâtiment, mais cet aspect constitue pour eux un enjeu essentiel.

- ▶ ASSURER UNE CONCEPTION ÉCOLOGIQUE EXEMPLAIRE
- ▶ FACILITER LES USAGES ÉCOLOGIQUES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS

LA PAROLE DES JEUNES



« Aujourd'hui, le garage à vélo est trop petit et les dégradations sont très nombreuses. Il faudrait un garage à vélo vraiment grand, adapté à tous les vélos, surveillé et protégé de la pluie et du soleil. Il ne faudrait pas mettre les scooters avec les vélos, parce qu'ils prennent plus de places et sont difficiles à manœuvrer. »

Les collégiens souhaitent que les garages à vélo soient situés dans une « pré-cour » surveillée par l'accueil et par les surveillants en charge d'assurer l'entrée des élèves dans l'établissement.

Lien avec le territoire : créer des liens entre les établissements et l'écosystème local

Les établissements scolaires actuels apparaissent parfois très fermés, peu accessibles pour des non-usagers. Les enseignants utilisent souvent les équipements publics des villes (sport, culture), mais l'inverse est rarement rendu possible : peu d'espaces des collèges sont mutualisés avec les habitants ou associations du territoire. Cette ouverture pourrait permettre de poser un autre regard sur un collège, qui n'apparaîtrait plus seulement scolaire.

- ▶ MUTUALISER CERTAINS ESPACES DES ÉTABLISSEMENTS AVEC DES ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES LOCALES
- ▶ METTRE EN PLACE DES PROJETS AVEC LES ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES LOCALES

Les solutions programmatiques proposées pour le futur collège de Beaufréau

Dans le cadre de la création du futur collège de Beaufréau, une équipe de programmeur travaille le programme du futur collège. Le rôle du programmeur est de déterminer **l'organisation fonctionnelle du projet à partir de plusieurs scénarii qu'il élabore avec l'équipe de maîtrise d'ouvrage**. À l'issue de cette mission, le dossier de programmation sert de référence pour la conception et le dessin du projet lui-même. Cette seconde phase, menée par le maître d'œuvre, peut être suivie par le programmeur.

Dans le cadre de ce projet, **la volonté du Département était d'associer une diversité d'utilisateurs à la programmation du futur établissement**.

C'était l'objectif des trois ateliers de travail dont les propositions sont restituées ci-dessous.

Pour chacun des espaces du futur collège, nous nous sommes attachés à travailler les usages, les ambiances et la position des lieux.

Le futur bâtiment : accessible, lumineux, écologique

Constats

Les bâtiments actuels sont jugés parfois intimidants, imposants, avec des circulations souvent chaotiques

Les classes apparaissent peu stimulantes et les espaces de pause et d'échanges peu apaisants.

Les retours d'utilisateurs indiquent aussi que les espaces fonctionnent s'ils sont spacieux et aérés, avec peu de recoins pour éviter de potentiels harcèlements et violences.

Usages et fonctions

- ▶ Accueillir les différentes typologies d'utilisateurs ;
- ▶ Favoriser l'apprentissage du «savoir», du «savoir-être», du «savoir-faire» ;
- ▶ Permettre l'enseignement et l'accompagnement des collégiens dans leur parcours de vie, en favorisant différentes pédagogies et en permettant l'écoute, le conseil, le soin ;

▶ Faciliter la découverte, l'épanouissement : scolairement, mais aussi humainement, sportivement, culturellement ;

▶ Favoriser le vivre-ensemble

Ambiances souhaitées

▶ Un lieu sécurisant

Le futur collège devrait être spacieux, aéré, sans trop de recoins, afin de faciliter la surveillance des collégiens.

La question de la surveillance et de la création de recoins a suscité des discussions au sein du groupe. Si, pour certains, il est nécessaire que le champ visuel des surveillants soit le plus étendu possible, afin d'éviter toute forme de harcèlements ou de violences, il est important pour d'autres de permettre aux collégiens de pouvoir bénéficier de recoins éloignés des flux principaux. Le futur collège devrait ainsi proposer des espaces communs aux ambiances variées, mais visibles des surveillants.

► Une atmosphère rassurante

Contrairement aux collèges actuels jugés souvent très intimidants, le futur collège de Beaupréau est souhaité moins massif, pensé à taille humaine, avec des circulations moins nombreuses.

Mais le groupe souligne aussi la nécessité de prendre en compte les enjeux écologiques et climatiques : plus le collège est bas, plus l'occupation des terres sera importante. Le groupe insiste plutôt sur l'enjeu de réduire au maximum l'aspect intimidant du collège et laisse la maîtrise d'oeuvre combiner cet enjeu avec les enjeux écologiques. Le choix des matériaux jouera un rôle important.

► Des lieux apaisés

Le futur collège devrait être éclairé et aéré naturellement, verdoyant, et conçu avec des matériaux sains. Concernant la luminosité, le groupe

insiste sur la nécessité d'être vigilant à la protection des vitres lors des périodes chaudes, afin de ne pas créer de «sauna géant» : problématique récurrente dans les bâtiments récemment conçus.

► Des espaces stimulants

Le futur collège devrait offrir différentes ambiances selon les lieux et leurs usages :

- > Des espaces de calme, de pause aux couleurs douces : le self, le CDI, la vie scolaire, etc.
- > Des espaces de jeux, de sports, aux couleurs plus punchy : la cour de récréation, les espaces sportifs, le foyer, etc.

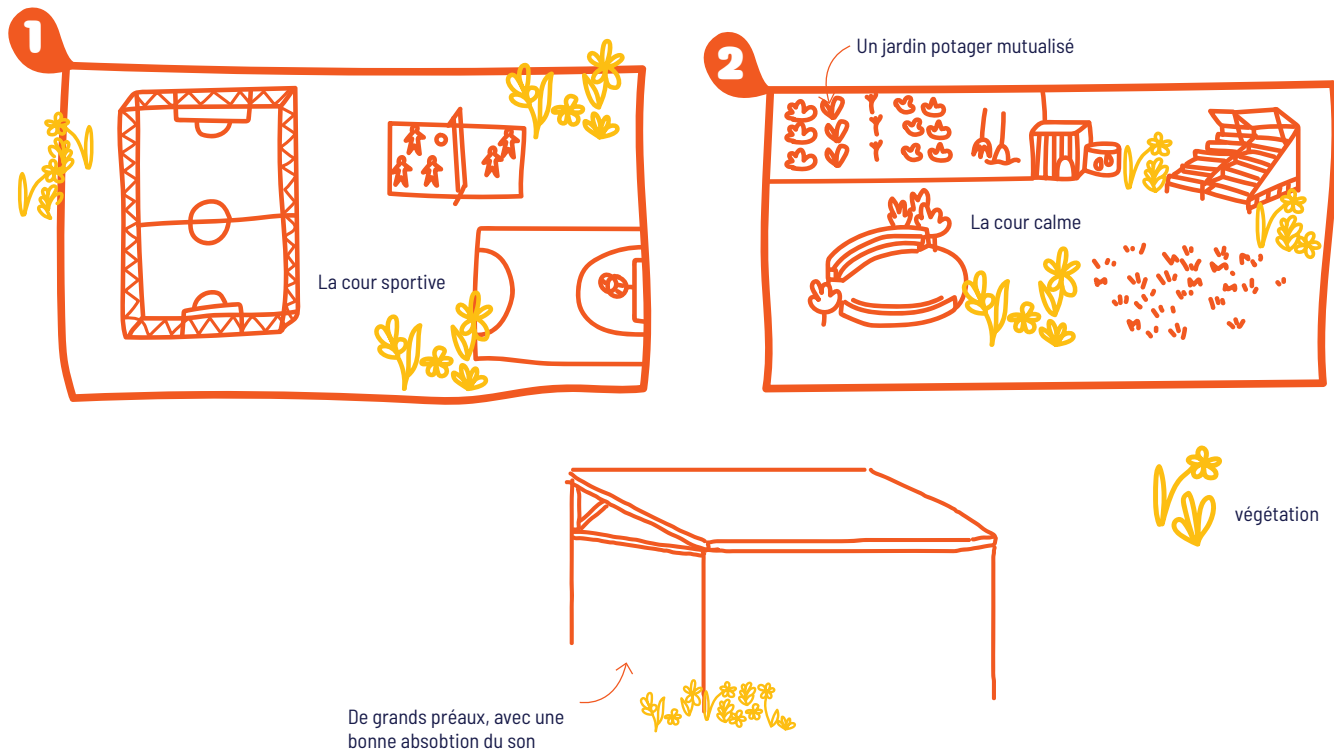
► Une accessibilité parfaite

Afin d'assurer la dimension inclusive du collège, tous les espaces du collège devraient être parfaitement accessibles aux personnes à mobilité réduite.



La cour de récréation : réinventée en deux parties

2 espaces, 2 ambiances



Constats

La cour de récréation est un espace central du collège et peut constituer une vraie singularité pour les établissements. Aujourd'hui, elles sont considérées comme étant obsolètes par la plupart des usagers, qui regrettent qu'elles n'accueillent pas une plus grande diversité d'usages et d'ambiances. Par ailleurs, les cours actuelles apparaissent problématiques au regard des enjeux climatiques.

Usages et fonctions

Le groupe s'est attaché à penser une cour de récréation en deux parties :

► Une cour de récréation sportive :

Une cour de récréation dédiée aux activités sportives, avec un terrain de foot et un autre plateau multi-sport permettant de diversifier l'offre et permettre à un plus grand nombre d'élèves de se défouler.

► Une cour de récréation calme :

Une cour paysagère pourrait être consacrée à la pause, à la discussion, à la détente, en proposant du mobilier permettant différentes assises.

Les participants évoquent le collège du Pont de Moine, dont la cour de récréation a été réaménagée récemment avec un amphithéâtre et des gros blocs pour s'asseoir : «*des espaces qui ont tout de suite été très investis par les collégiens et qui ont eu un impact très favorable sur l'ambiance de l'établissement*»

Elle pourrait accueillir des activités de jardinage, avec un jardin partagé, muni d'un cabanon et d'un point d'eau, utile aux cours de SVT et ouvert à des bénévoles ou associations extérieurs au collège.

Elle pourrait également permettre des spectacles, des performances, avec un mobilier adapté, comme une agora ou un petit théâtre de verdure. Les conditions de mutualisation devraient être finement travaillées avec les futurs gestionnaires, afin de bien cadrer ces temps d'ouverture par le biais de convention d'occupation.

Les pelouses des deux cours de récréation pourraient être gérées par éco-pâturage et être arrosées avec de l'eau de pluie récupérée.

Plusieurs préaux seraient utiles et devraient pouvoir se cloisonner pendant l'hiver, afin de se protéger du vent et de la pluie.



Ambiances

► Une cour de récréation sportive :

La cour sportive devrait être conçue colorée, avec des couleurs « punchy ».

► Une cour de récréation calme :

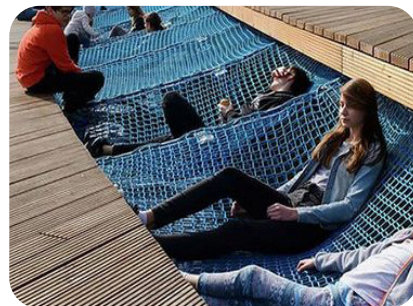
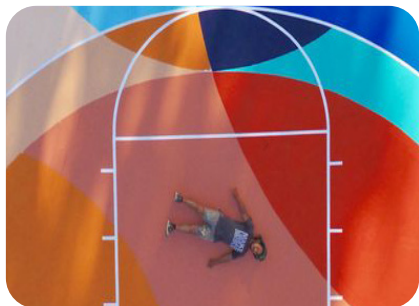
La cour paysagère devrait proposer une ambiance reposante, ressourçante.

Les deux cours de récréation devraient être enherbées et arborées, afin d'assurer la fraîcheur lors des périodes chaudes. Elles devraient aussi être ouvertes sur l'extérieur, avec des perspectives sur l'horizon.

Position

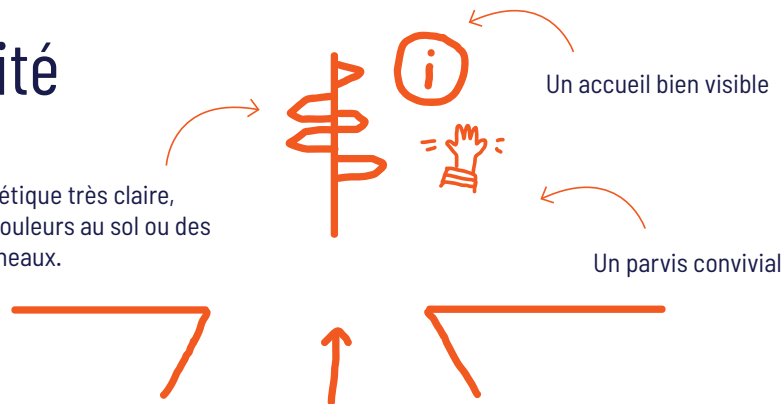
Ces deux espaces devraient être séparés, même légèrement, afin de ne pas forcer une cohabitation qui fonctionne mal aujourd'hui.

Les cours devraient être accessibles à des usagers extérieurs au collège, afin de permettre la mutualisation de cet espace, grâce à un système d'accès adapté.



Un parcours d'entrée facilité

Une signalétique très claire, avec des couleurs au sol ou des petits panneaux.



Un accueil bien visible

Un parvis convivial

Constats

L'entrée des collèges apparaît parfois peu conviviale et confortable : des manoeuvres automobiles insécurisantes, peu d'espaces de discussions et d'échanges, une difficulté à s'orienter dans l'établissement, des accès piéton et cyclable peu confortables.

Usages et fonctions

- ▶ Arriver au collège en bus, à pied, à vélo, en voiture ;
- ▶ Garer son vélo dans un garage à vélo grand, spacieux, pour favoriser la pratique des mobilités actives ;
- ▶ Sortir du collège, patienter pour prendre son moyen de transport ;
- ▶ Entrer dans l'établissement et s'orienter facilement ;
- ▶ Discuter sur le parvis du collège, entre parents, entre élèves.

Le groupe s'est interrogé sur le mélange ou non des élèves et équipes pédagogiques. Certains préféreraient deux entrées distinctes : une pour l'équipe pédagogique et une pour les élèves, d'un point de vue pratique et confortable pour l'équipe pédagogique et administrative de l'établissement ; cette entrée pour les équipes pourraient aussi

permettre aux parents de venir discrètement dans l'établissement (rencontres avec la direction, l'équipe enseignante ou médicale...)

D'autres soulignent que les interactions élèves/enseignants pourraient être intéressantes pendant ces moments moins formels, et trouveraient intéressant de ne proposer qu'une seule entrée.

Le groupe propose ainsi de concevoir **un parvis commun**, qui permettrait de créer ces échanges et ce rassemblement, puis deux entrées distinctes.

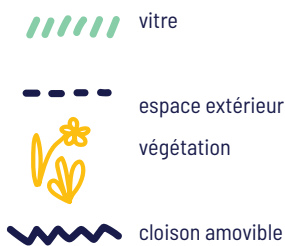
Le groupe s'est interrogé sur le mélange ou non des collégiens et des lycéens. Certains n'y voient pas d'inconvénients et pensent que le mélange des âges peut être intéressant. D'autant que les lycéens et collégiens seront déjà mélangés dans le car ; D'autres participants ne sont pas rassurés par ce mélange d'âges très différents (du « petit 6ème » au « grand terminal »).

Dans tous les cas, une signalétique très claire devrait être pensée entre l'arrêt de bus et l'entrée du collège.

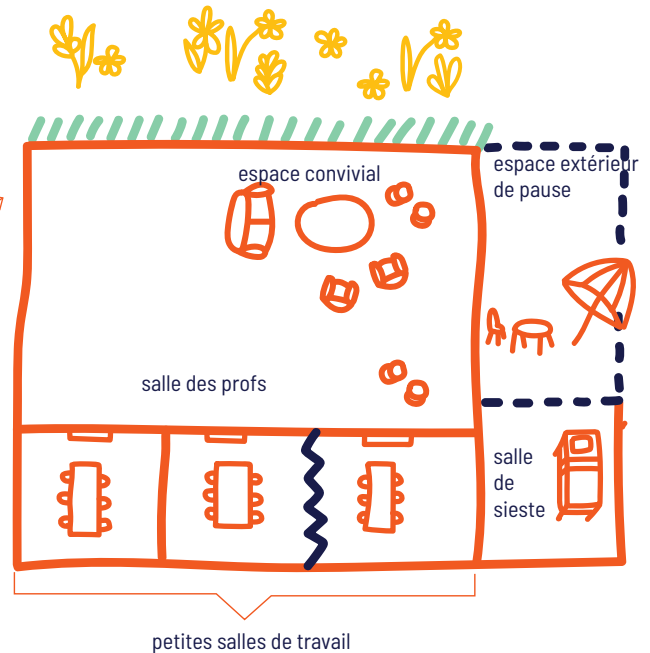
Concernant l'accès au collège via différentes modalités de transport : le groupe insiste sur la nécessité de séparer l'arrivée en vélo/à pied de l'arrivée des véhicules motorisés. Tout devrait être pensé, afin que les mobilités actives puissent être favorisées en toute sécurité.

Le garage à vélo devrait être très spacieux, pratique et sécurisé.

Un espace qualitatif dédié aux enseignants



espace de travail



Constats

Les enseignants témoignent aujourd'hui du manque d'espaces disponibles pour travailler ensemble, pour échanger, pour se concentrer ou pour se reposer.

Les salles des profs semblent trop petites et multitâches. Elles servent à la fois d'espace de préparation des cours, de correction, de pause-café, de déjeuner, de travail interdisciplinaire.

Usages et fonctions

- ▶ Prendre un café, discuter, échanger en salle des profs et dans un espace extérieur ;
- ▶ Se reposer dans une salle de sieste : permettre les micro-siestes, notamment pour les enseignants qui habitent loin de l'établissement ;
- ▶ Préparer ses cours, se concentrer ;

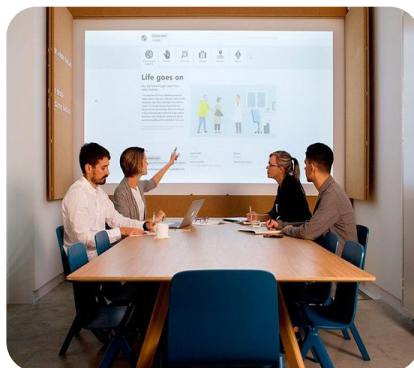
- ▶ Travailler entre enseignants dans des petites salles dédiées au travail en groupe ;

Ambiance

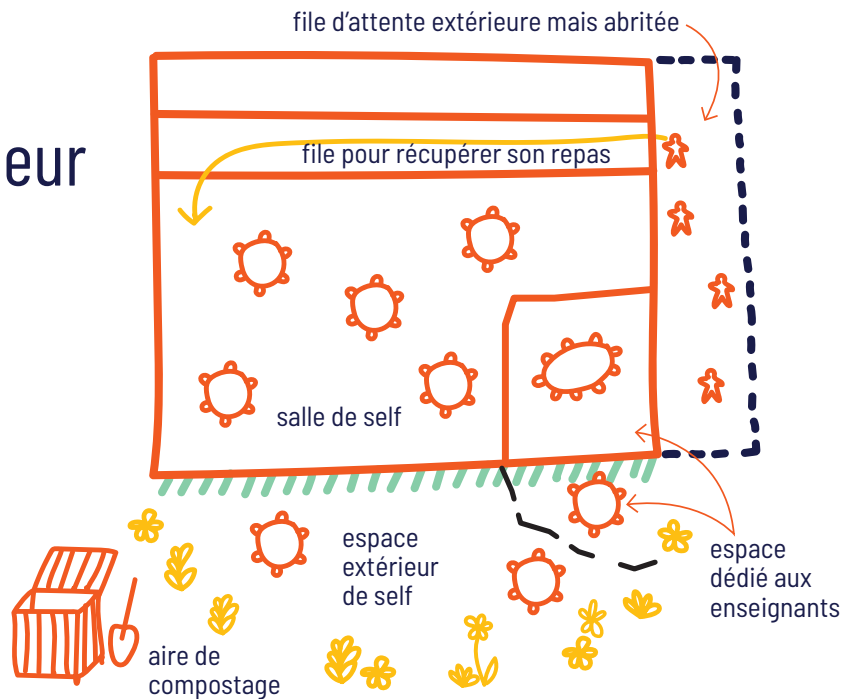
- ▶ Espace convivial de pause, l'espace dédié aux enseignants pourrait être vitré, avec des perspectives ou des vues sur la nature.

Position

- ▶ Ces différents espaces pourraient se situer côte à côte, en assurant une insonorisation parfaite : pour assurer le repos en salle de sieste, mais aussi la concentration en salle de travail.



Un self lumineux, intérieur et extérieur



Constats

La pause déjeuner est une pause précieuse pour tous les usagers d'un collège. Pourtant, il semble parfois difficile de prendre son temps dans des selfs trop petits qui nécessitent de proposer différents services. Les selfs actuels sont souvent jugés austères et trop bruyants pour les usagers, qui souhaiteraient un espace plus apaisant.

Usages et fonctions

- ▶ Déjeuner, échanger : pour les collégiens, mais aussi toute l'équipe pédagogique ;
- ▶ Profiter de ce moment de pause pour souffler au cours de sa journée ;
- ▶ Prendre son temps : prévoir un self assez grand, afin de limiter les rotations ;
- ▶ Composter les déchets alimentaires ;
- ▶ Apprendre la consommation locale, écologique, éthique, nutritive.

Ambiance

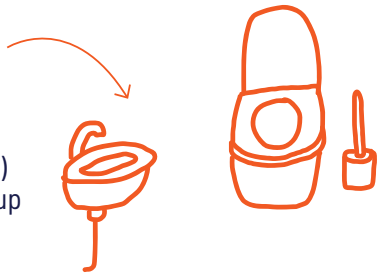
- ▶ Le futur self devrait être spacieux, lumineux, verdoyant, avec des espaces vitrés donnant sur la nature, sur des espaces arborés. Il serait calme grâce à une très bonne gestion de l'acoustique pour limiter le brouhaha. Le mobilier choisi devrait être différent des autres espaces, afin de couper la «monotonie» d'une journée de cours ;
- ▶ Le groupe souhaite un espace extérieur, arboré, pour que les usagers puissent y manger dehors aux beaux jours. Les tables utilisées pour déjeuner dehors devraient pouvoir être utilisées le reste du temps, en dehors des temps de repas, afin de discuter, échanger, se poser. Idéalement cet espace extérieur aménagé pour le self serait donc à proximité, dans la continuité du self. L'espace serait protégé par une toiture pour les intempéries et les fortes chaleurs.

Position

- ▶ Idéalement, le self devrait pouvoir donner sur la cour paysagère de l'établissement.

Des sanitaires, supports d'expérimentations sociales

un petit lavabo individuel, dans les toilettes (au moins les toilettes des filles, si non-mixtes) pour l'usage de la cup



Constats

Le groupe regrette que les sanitaires soient si peu accueillants dans les collèges aujourd'hui, impliquant la non-utilisation des toilettes par les élèves. Certains parents témoignent de la fermeture de certains sanitaires aujourd'hui dans les établissements (par manque de surveillance, ou à cause de réhabilitation non réalisées), entraînant parfois des situations aberrantes où les élèves ne vont pas aux toilettes de la journée.

Usages et fonctions

- ▶ Aller aux toilettes de façon confortable, sécurisée, intime ;
- ▶ Se laver les mains, se rafraîchir.

Le groupe précise que les toilettes ne devraient pas fonctionner avec de l'eau potable.

Concernant la répartition des usagers dans les sanitaires :

Le groupe souhaite qu'il y ait au moins deux blocs de sanitaires non genrés de manière à pouvoir moduler les usages. Le groupe souhaite pouvoir se donner le droit d'expérimenter plusieurs usages des toilettes (par exemple, par niveau d'élèves avec des sanitaires pour les 6/5èmes et sanitaires pour les 4/3èmes). Si les toilettes ne sont pas réservés à un seul genre, il est nécessaire de les penser en amont pour que le concepteur ne propose pas d'urinoirs, seulement des toilettes accessibles à toutes et tous.

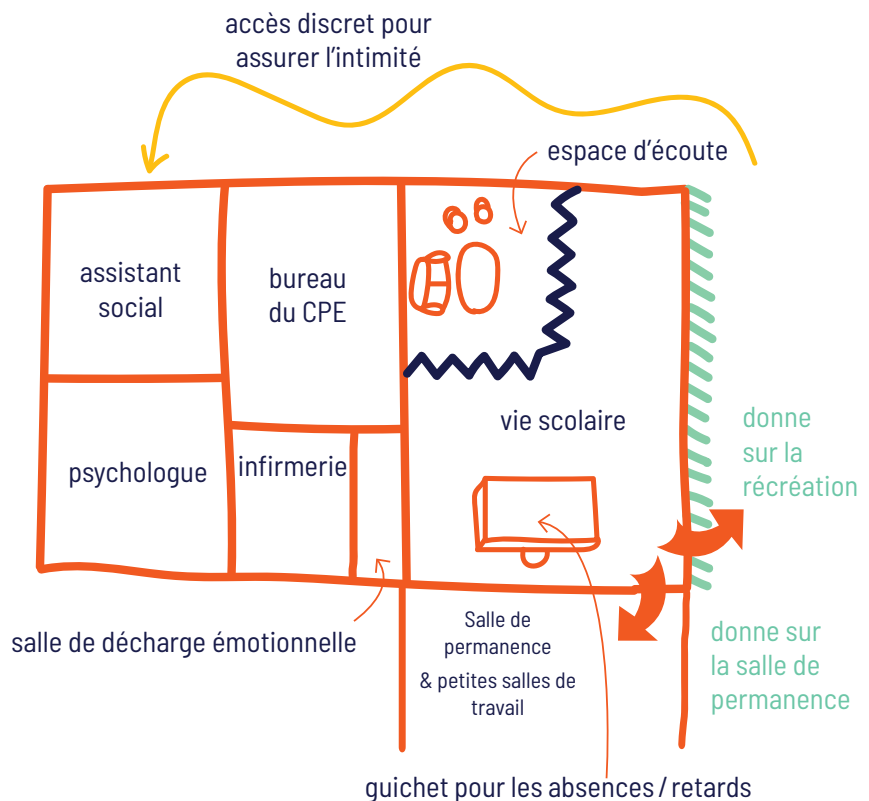
La conception des sanitaires devrait permettre de réduire les dégradations et respecter l'intimité : matériaux et équipements solides, portes et cloisons entières qui ne soient pas coupées en bas en ou haut.

Position

- ▶ Concernant la localisation, le groupe propose que les sanitaires soient positionnées à proximité des surveillants et visibles depuis la cour, afin d'éviter toute forme d'harcèlement et de réduire les dégradations.



Une vie scolaire, comme lieu de soin et d'écoute privilégié



Constats

La vie scolaire est aujourd'hui un lieu multi-usage, souvent sous-dimensionné.

C'est un espace très important car il représente le « lieu de prise en charge des élèves en dehors de la salle de classe ».

Usages et fonctions

La vie scolaire est un lieu multi-usage. Il doit assurer différentes fonctions dans un même espace :

- ▶ Distribution de billets d'absence ou de retard ;
- ▶ Surveillance de la cour de récréation ;
- ▶ Lieu de soin, d'écoute et d'échanges privilégiés avec les élèves.

Si le bien-être au sein du collège passe par le vivre-ensemble et le collectif, le bien-être individuel est également primordial : « être bien avec soi-même pour être bien avec les autres ».

L'espace de vie scolaire devrait ainsi être pensé pour favoriser ce bien-être individuel avec des

espaces qui favorisent l'écoute et le dialogue.

Le groupe propose d'installer les bureaux de l'assistant social, l'infirmerie, le **psychologue scolaire « en arrière plan »**, afin que chacun puisse y aller en toute discrétion et intimité.

Néanmoins, il faudrait favoriser une parfaite connaissance de ces lieux et professions chez tous les collégiens et les parents d'élèves ;

L'espace de la vie scolaire devrait être pensé plus grand et confortable que la vie scolaire actuelle (pour les collégiens, mais aussi pour celles et ceux qui y travaillent : surveillants, CPE...).

Une salle de décharge émotionnelle pourrait aussi être créée.

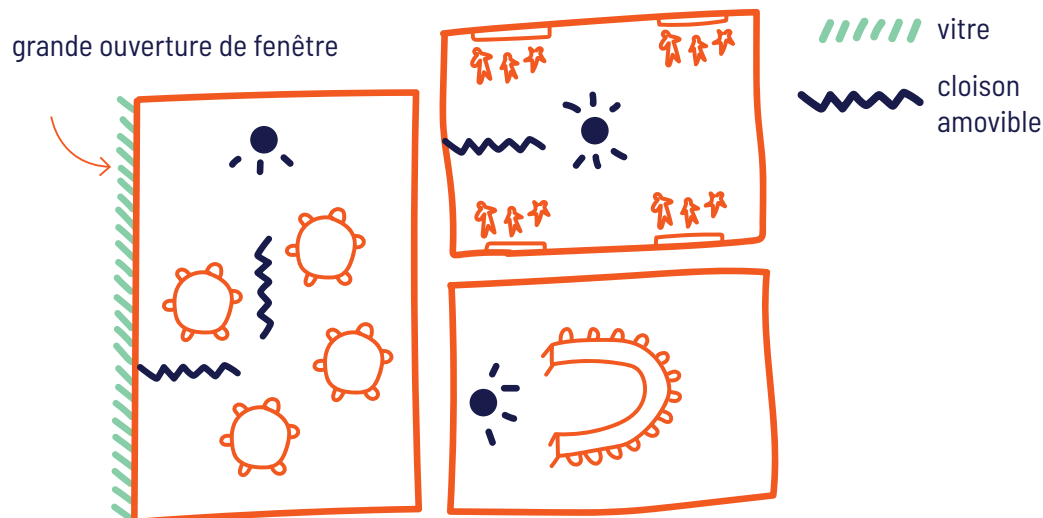
Ambiance

- Lieu de prise en charge des élèves en dehors de la salle de classe, cet espace doit être accueillant pour les élèves et pour tous ceux qui y travaillent. Ambiance douce et sécurisante.

Position

- Les parents devraient pouvoir avoir accès facilement à l'assistant social et au psychologue. Peut-être imaginer un accès dédié aux parents depuis l'extérieur, ce qui leur éviterait de traverser tout l'établissement ?

Des classes modulables qui favorisent les différentes approches pédagogiques



Constats

Aux yeux des participants, il semble surprenant que l'agencement des classes n'ait pas beaucoup évolué depuis plus de 30 ans. Elles sont peu modulables, munies d'assises classiques, parfois mal équipées d'un point de vue numérique.

Usages et fonctions

- Étudier. Différentes assises pourraient être proposées, notamment pour répondre aux différentes morphologies des collégiens ;
- Enseigner :
 - En plénière, avec un besoin de matériel numérique pour la projection, écran de présentation...
 - En petits groupes, avec la nécessité de pouvoir créer des petits groupes avec des élèves assis ou debouts (murs munis de petits tableaux blancs) ;
 - Selon différentes approches pédagogiques, impliquant une nécessaire modularité des espaces (mobilier, cloisons...);

► Exposer les travaux des élèves.

D'autres classes plus spécifiques seront à travailler avec les professeurs en question : la classe de SVT, de technologie, d'art-plastique, de musique. La modularité et les expérimentations devraient y être favorisées.

► **Ambiance**

► Les murs trop blancs et lisses ne semblent pas stimulants pour les collégiens, mais des murs trop colorés seraient, au contraire, trop stimulants. L'exposition des travaux des élèves assurent déjà de la couleur dans les classes.

Le groupe imagine des ruptures de matériaux, de l'éclairage naturel et des surfaces vitrées munies de protections solaires. Côté couloir : des surfaces vitrées en hauteur permettrait d'éviter la déconcentration des élèves.

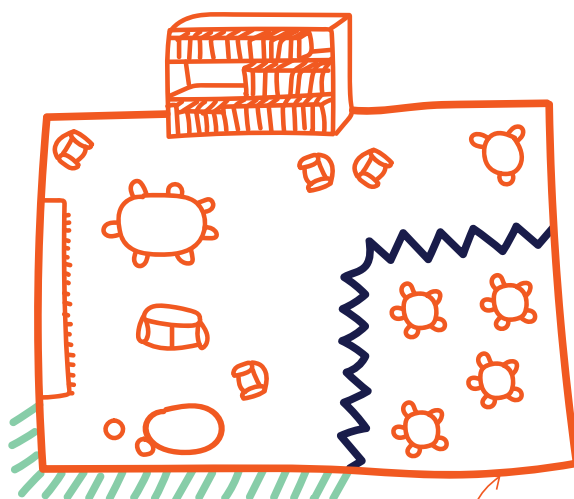


Un CDI, comme lieu d'apprentissage et de repos

-  vitre
-  végétation
-  cloison amovible



annexe extérieure & mobile du CDI



espace "salle de classe"

Constats

Les usagers témoignent du manque d'espace de pause, apaisants, aux couleurs douces dans les établissements. Des espaces à l'écart du bruit et du mouvement, avec du mobilier qui change de celui proposé dans les classes (hamacs, fauteuils, canapés...). Le CDI apparaît comme étant un espace pouvant permettre ces moments de pause.

Usages et fonctions

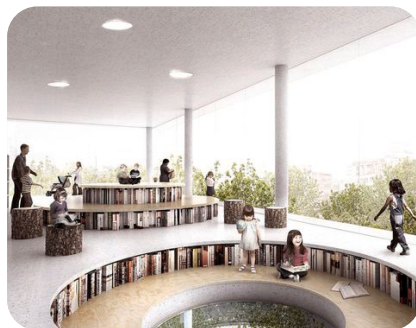
- ▶ Lire, se documenter, se reposer, prendre du temps : différentes assises sont proposées permettant différentes postures, on pourrait lire allongés, s'installer dans des poufs, feuilleter un magazine dans un hamac, etc. ;
- ▶ Travailler un exposé, seul ou en groupe ;
- ▶ Enseigner et étudier un cours sur les médias.

Ambiance

- ▶ Calme, reposante, douce. Des matériaux naturels et des couleurs sobres devraient être proposés : bois, blanc, etc.
- ▶ Un espace vitré avec vue sur la nature pouvant être protégé de la chaleur ;
- ▶ Des espaces plus clos, plus cocooning ;
- ▶ Une lumière naturelle.

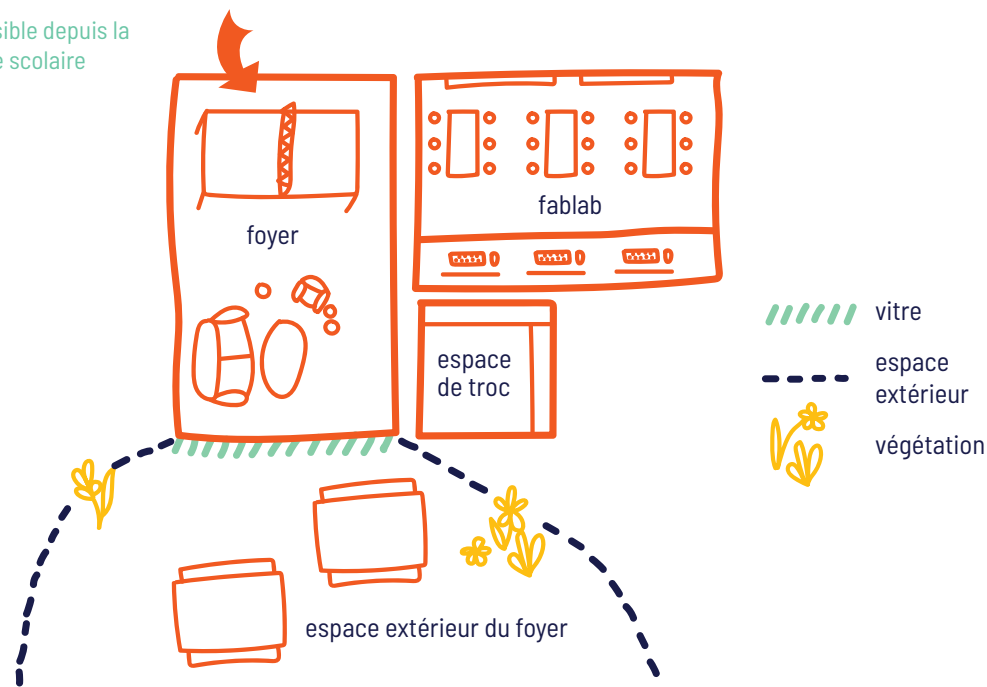
Position

- ▶ Une annexe du CDI pourrait être positionnée en extérieur, afin de pouvoir lire dehors. Elle ne devrait pas prendre place dans la cour de récréation, mais constituer un espace dédié au CDI, afin de faciliter la gestion des livres.
- ▶ Une vue sur la nature.



Le foyer des élèves : plus spacieux et plus accessible

visible depuis la vie scolaire



Constats

Peu d'espaces semblent être proposés afin que les élèves puissent se poser et discuter entre amis : peu de bancs, de pelouse, de mobilier. Les élèves ont rarement le droit d'être à l'intérieur de l'établissement lors des temps d'inter-cours. Par ailleurs, les élèves apprécient les foyers de leurs établissements, qui bénéficient de baby-foot, de ballons, de jeux de société, etc. Mais ces foyers semblent souvent très petits, peu ouverts et peu accessibles dans l'établissement.

Usages et fonctions

- ▶ Échanger, discuter ;
- ▶ Jouer : jeux de société, au baby-foot, ping-pong ;
- ▶ Lire des livres, des BD ;
- ▶ Apprendre à bricoler, à réparer, à récupérer, à revaloriser.

Un fablab (atelier mettant à la disposition des outils de fabrication d'objets) pourrait être implanté dans

cet espace dédié aux collégiens, afin de favoriser la pratique du bricolage, la connaissance du réemploi et de constituer un autre type d'apprentissage qu'un cours plus classique. Concernant la gestion de ce fablab, le groupe précise que cet espace pourrait être géré par les professeurs de technologie, mais aussi par des associations extérieures à l'établissement.

Ambiance

- ▶ Un espace spacieux, lumineux, coloré ;
- ▶ Du mobilier convivial, de récupération, original, différent des classes «on peut s'y vautrer»

Position

- ▶ Contrairement aux foyers actuels, cet espace devrait se situer au coeur du futur collège, en lien avec la cour de récréation pour offrir un espace foyer à l'extérieur. Le foyer pourrait être visible depuis la vie scolaire pour éviter qu'il ne soit fermé par manque de surveillant.

ET LA SUITE ?

Réunion publique - Vendredi 7 octobre 2022

Une réunion publique de restitution de la démarche de concertation se déroulera le vendredi 7 octobre à 19h00, dans l'amphithéâtre du lycée Julien Gracq. En présence de l'équipe projet et des élus.

MERCI

à toutes et à tous les participants !



Nous remercions toutes et tous les participants ayant contribué à ce travail :

Merci aux participants aux ateliers : Antoine Aurélien Bernard Charlène Céline Christelle Christophe Cindy Corinne Éli Elisabeth Eric Guyonne Jean-François Jean-Marie Karine Lise Manolis Marie Marie Marion Marina Mathilde Michel Nathalie Nathalie Olivier Régine Régine Stéphanie Stéphane Sybille Sylvain Vanessa Yves ;

Merci aux participants aux entretiens : Antoine Audrey Benoit Benoît Céline Charlène Christelle Christophe Christophe David Dominique Eric Estelle Florence Frédérique Guillaume Guillaume Hervé Isabelle Jean-Baptiste Lisa Laurent Nathalie Marie-Dominique Marina Michel Olivier Patrick Philippe Philippe Régine Sophie Stéphanie ;

Merci aux participants à l'atelier « la parole des jeunes » : Éli, Maxence, Lucas, Melvin, Neve, Maxence, Josselin, Arthur, Théo, Victor. Et Charlène.

Et merci à celles et ceux qui ont pris le temps d'échanger avec nous lors des micro-trottoirs et de répondre au formulaire en ligne.

Ce travail a été transmis aux élus du territoire, aux programmistes du futur collège public de Beaupréau-en-Mauges, aux représentants des collectivités et des services de l'État en lien avec l'éducation et la jeunesse ; et rendu public sur la plateforme citoyenne du Département du Maine-et-Loire.

DESSINONS
le futur collège
de
Beaupréau

© Animation et création graphique : SCOPIC

maine-et-loire.fr

 [maine_et_loire](#) |  [Departement49](#)

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou